Infirmier·e en santé au travail

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction des Ressources Humaines

Effectif : 150

Leur raison d'être : La DRH conçoit et met en œuvre la stratégie des ressources humaines commune à la Ville, à la Métropole et au CCAS de Rennes. Elle accompagne dans leur quotidien professionnel 7000 agents dans près de 300 métiers, sur les questions de carrière, rémunération, parcours professionnels, santé au travail et conditions de travail. Elle pilote les projets RH structurants et sécurise les procédures de gestion, en lien étroit avec les Directions opérationnelles et dans le respect du dialogue social. Composée de 150 agents, elle est organisée en 4 services : paie et carrière, emploi et compétences, qualité de vie professionnelle, pilotage finances SIRH, ainsi qu'une Direction Adjointe dédiée aux fonctions transversales et au dialogue social

Service :

Service Santé au Travail / Service Qualité de Vie Professionnelle l

L'équipe : Equipe composée de 3 médecins du travail, 3 infirmières, 3 assistantes médicales, qui travaille en pluri disciplinarité avec les autres équipes du SQVP (Psychologues cliniciens, psychologues du travail, assistantes sociales, ingénieur en prévention, conseillers en prévention, psychologue ergonome, gestionnaires Accidents et maladies professionnelles)l

Effectif Service : 29

Le sens de ce poste :

L'infirmier·ère en santé au travail participe à la prévention de toute altération de la santé des agents du fait de leur travail.
Repérer précocement → Prévenir → Conseiller → Orienter → Maintenir en emploi → Participer à la prévention collective.
L'objectif final est de contribuer à la préservation durable de la santé des agents tout au long de leur parcours professionnel et à l'amélioration des conditions de travail.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 35 H ou 37H30 + 15 RTT ou 39H + 23 RTT
Lieu de travail : 11 rue Kleber
Matériel(s) à disposition : ordinateur portable, téléphone portable
Missions de suppléance : oui (au sein d'une équipe de 3 infirmier.es)
Télétravail : Oui - possible 1 jour / semaine
Autres : Autres.

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Infirmièr.e en santé territorial.e
Parcours : P1
Éléments complémentaires de rémunération : selon la grille indiciaire des infirmiers en santé territoriaux + IFSE mensuelle brute de 550€ + prime annuelle brute de 1016.84€

N° du poste :
Date de mise à jour de la fiche de poste : 21/10/2026

Vos principales missions :

1-Suivi individuel de la santé des agents

Sous la responsabilité du médecin du travail, vous réalisez les entretiens infirmiers relevant de votre champ de compétences et de votre secteur. Vous assurez l'accueil, le recueil et la traçabilité des données administratives, professionnelles et médicales utiles.
Vous analysez avec l'agent le poste et le parcours professionnel, évaluez les expositions et facteurs de risques physiques et psycho sociaux.
Vous informez et conseillez l'agent sur les mesures de prévention adaptées à son poste et son état de santé
Vous orientez vers le médecin du travail ou d'autres professionnels internes ou externes si nécessaire
Vous réalisez les examens utiles au suivi médical de l'agent dans le cadre des protocoles définis avec le médecin du travail.

2-Actions en milieu de travail, prévention de la désinsertion professionnelle

Vous participez au repérage précoce des agents exposés à un risque de désinsertion professionnelle.
Vous participez au suivi des situations en pluridisciplinarité.
Vous réalisez des études de poste et des actions en milieu de travail. Vous contribuez au repérage des risques et situations nécessitant une action de prévention lors des visites de locaux et services

3. Soins infirmiers

Sous la responsabilité du médecin du travail, vous organisez les campagnes de vaccinations. Vous participez à la gestion de l'infirmerie. Vous pouvez être amené.e à réaliser ponctuellement des soins d'urgence.

4. Actions collectives

Vous participez à la conception et l'animation de campagnes de prévention, d'ateliers de sensibilisation, de journées thématiques, de supports d'information, d'actions ciblées auprès de métiers ou services particulièrement exposés.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Ecoute, empathie, neutralité, pédagogie
- Discrétion, respect du secret médical
- Aptitude à gérer des situations sensibles ou urgentes à forte charge émotionnelle
- Capacités d'analyse
- Forte autonomie
- Rigueur et capacité d'organisation
- Capacité et motivation pour travailler en équipe pluri disciplinaire

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Diplôme d'Etat infirmier spécialité santé au travail, compléments pertinents : prévention des risques professionnels, ergonomie, santé mentale / RPS, addictologie, maintien dans l'emploi
- Capacité à conduire un entretien infirmier, évaluer et hiérarchiser le degré d'urgence
- Réaliser une action de sensibilisation
- Rédiger une synthèse professionnelle

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance du cadre spécifique de la Santé au Travail dans la Fonction Publique Territoriale
- Méthodologie analyse des situations de travail
- Selon les centres d'intérêt : formations possibles principalement sur les champs ergonomie, santé mentale / RPS, addictologie, maintien dans l'emploi ,